

PROGRAMME DE FORMATION DE MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Le programme de formation en masso-kinésithérapie vise à préparer les étudiants aux compétences cliniques et théoriques nécessaires pour exercer la profession.

Composé de 1 470 heures de stage, 1 980 heures de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) et 3 220 heures de travail personnel (TP), ce parcours offre une immersion complète dans les techniques de rééducation, tout en permettant un apprentissage approfondi des pathologies et du corps humain. Cette formation permet de développer des compétences pratiques et théoriques, essentielles pour offrir des soins de qualité.

CYCLE 1 1^{ère} et 2^{ème} ANNÉE S1-S2/S3-S4

→ Enseignements théoriques et pratiques :

Unités d'enseignement		ECTS		CM	TD	TP
		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année			
				1^{ER} CYCLE		
	UE 1. Santé publique	5		30h	20h	75h
	UE 2. Sciences humaines et sciences sociales	6		40h	20h	90h
	UE 3. Sciences biomédicales	7 à 10	2 à 5	90h	30h	180h
	UE 4. Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)	8 à 12	8 à 12	120h	80h	300h
	UE 5. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1		6	50h	10h	90h
				330h	160h	735h
	UE 6. Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	3 à 5	3 à 5	40h	40h	120h
	UE 7. Évaluations, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité 1	12 à 16	12 à 16	30h	250h	420h
				70h	290h	540h
	UE 8. Méthodes de travail et méthodes de recherche	2	2	15h	25h	60h
	UE 9. Langue anglaise professionnelle	2	2		40h	60h
	UI 10. Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive		5	10h	40h	75h
	UE 11. Formation à la pratique MK	Détails « Parcours de stages », page 3				
	UE 12. OPTIONNELLE 1	2		10h	10h	30h
	UE 13. OPTIONNELLE 2		2	10h	10h	30h
				45h	125h	335h
TOTAL		53 à 66*	54 à 67*	445h	575h	1610h*

*UE 11 incluse

CYCLE 2
3^{ème} et 4^{ème} ANNÉE
S5-S6/S7-S8

→ Enseignements théoriques et pratiques :

Unités d'enseignement		ECTS		CM	TD	TP
		3 ^{ème} année	4 ^{ème} année			
				2^{ème} CYCLE		
	UE. 14. Droit, législation et gestion d'une structure		6	45h	15h	90h
	UE 15. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 2	6		50h	10h	90h
	UE 16. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire	7		50h	20h	105h
	UE 17. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoires, cardio-vasculaires, internes et tégumentaires	5		40h	10h	75h
	UE 18. Physiologies, sémiologie physiopathologies et pathologies spécifiques	6		50h	10h	90h
				235h	65h	450h
	UE 19. Évaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ musculosquelettique 2	3 à 5	2 à 4	20h	50h	105h
	UE 20. Évaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire 2	1 à 3	2 à 4	15h	35h	75h
	UE 21. Évaluations, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoires, cardio-vasculaires, internes et tégumentaires 2	1 à 3	2 à 4	20h	30h	75h
	UE 22. Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation	1 à 3	1 à 3	20h	20h	60h
	UE 23. Interventions spécifiques en kinésithérapie	2 à 4	4 à 6	40h	40h	120h
	UE 24. Interventions du kinésithérapeute en santé publique	1 à 2	3 à 4	25h	25h	75h
				140h	200h	510h
	UI 25. Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention	4		10h	30h	60h
	UE 26. Langue anglaise professionnelle	2	2		40h	60h
	UE 27. Méthodes de travail et de recherche en kinésithérapie	2 à 4	2 à 4	20h	40h	90h
	UE 28. Mémoire		8	10h	70h	180h
	UI 29. Analyse et amélioration de la pratique professionnelle		4	5h	35h	60h
	UE 30. Formation à la pratique MK	Détails « Parcours de stages », page 3				
	UE 31. OPTIONNELLE 3	2		10h	10h	30h
	UE 32. OPTIONNELLE 4		4	20h	20h	60h
				75h	245h	650h
TOTAL		55 à 68*	52 à 65*	450h	510h	1610h*

*UE 30 incluse

→ Parcours de stages :

CYCLE 1 1^{ère} et 2^{ème} ANNÉE S1-S2/S3-S4

Unités d'enseignement	ECTS		Formation pratique	TP
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année		
			1^{ER} CYCLE	
UE 11. Formation à la pratique masso-kinésithérapie				
STAGE 1	2 à 3		80h	10h
STAGE 2	3 à 4		130h	10h
STAGE 3		6	210h	30h
STAGE 4		6	210h	30h
			630h	80h

CYCLE 2 3^{ème} et 4^{ème} ANNÉE S5-S6/S7-S8

Unité d'enseignement	ECTS		Formation pratique	TP
	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année		
			1^{ER} CYCLE	
UE 30. Formation à la pratique masso-kinésithérapie				
STAGE 5	6		210h	25h
STAGE 6	6		210h	25h
STAGE 7 - Clinicat		12	420h	60h
			840h	110h